

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 27/04/2021

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° DO-21-2839\A-R1

Matériau présenté par : MULTIPANELUK
Unit 6, Site 2, Oak Business Units Thorverton Road, Matford, Exeter
EX2 8FS Devon
ENGLAND

Référence commerciale : ALUPANEL A-LITE

Description sommaire : Panneau composite symétrique composé d'une coeur en PE co-extrudé avec de l'aluminium 0.2mm et d'une finition peinte blanc de sécurité 9003
Mode de fixation : Sans fixation
Substrat : Sans substrat
Face exposée : Non applicable (faces identiques)
Application : Bâtiment Français
Epaisseur nominale totale : 2 mm (déclarée par le client).
Masse volumique : 1450 kg/m³ (mesurée par le laboratoire).
Masse surfacique : 2.9 kg/m² (mesurée par le laboratoire).
Coloris présenté : Blanc.

Nature de l'essai : NF P 92-501 - Essai par rayonnement
Référence du rapport d'essai : DO-21-2839\A-R1 du 27/04/2021

Classement :

M1

Durabilité du classement : Non limitée a priori

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

A Bruay-la-Buissière, le 27/04/2021

Signé

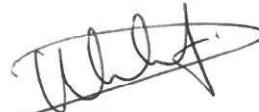
Signature de la personne ayant réalisé le classement



Thomas TURF
Ingénieur praticien

Approuvé

Signature de la personne autorisant le présent rapport



Pour ordre, suppléant du président Franck POUTCH
Skander KHELIFI
Responsable technique